

PAYSAGE

APPRENTISSAGE

Niveau 3

RNCP n°24928
Mise à jour le 17/11/2023

 **Campus
Montravel**

CAP Jardinier paysagiste

Paysage ou Entretien de l'Espace Rural

OBJECTIFS

- Mettre en place des ouvrages et des végétaux : plantation, maçonnerie paysagère
- Entretien des espaces paysagers et/ou naturels : taille, tonte
- Réaliser la maintenance des matériels
- Communiquer en situation professionnelle
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux : réalisation d'une construction bois ou d'une élévation en pierres naturelles pour la spécialité Paysage ou entretien de rivière pour la spécialité Entretien Espace Rural

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

- Entreprises du paysage
- Services en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public

Type d'emplois accessibles

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste des espaces verts
- Aide-jardinier
- Ouvrier d'entretien des espaces verts

Poursuite d'études

- **Brevet Professionnel Aménagements Paysagers** | Formation disponible sur le Campus Montravel
- **Bac professionnel Aménagements Paysagers** | Formation disponible sur le Campus Montravel
- Certificat de Spécialisation (CS) dont **CS Constructions Paysagères** | Formation disponible sur le Campus Montravel
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dont **BTS Aménagements Paysagers** | Formation disponible sur le Campus Montravel

DURÉE

2 années à temps plein

Volume total :

800 h en centre de formation

Rythme d'alternance :

13 semaines par an, à raison d'une semaine par mois en centre de formation en moyenne

PRÉ REQUIS

- Lire et comprendre un document usuel professionnel
- Résoudre un problème de mathématiques avec une ou plusieurs des quatre opérations

ACCESSIBILITE

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent H+

CONTENU DE LA FORMATION

Mise en place d'ouvrages et de végétaux

Aménager un espace paysager conformément au plan d'exécution

Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

Maîtriser l'évolution des végétaux en fonction de la vocation des espaces et contribuer à leurs qualités paysagères et écologiques

Maintenance du matériel

Maintenir la fonctionnalité des matériels et outils

Communication en situation professionnelle

Fournir des informations utiles à l'entreprise, aux clients et aux usagers

ATOUTS DU CAMPUS

- **Parcours de formation en aménagements paysagers complet (du CAP au BTS)**
- **Espaces verts sur l'établissement**
- **Partenariats avec des professionnels**
- **Matériel spécifique pour les travaux en espaces verts**
- **Espace dédié à la maçonnerie paysagère**
- **Interventions et visites professionnelles**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quatre champs de compétences à valider pour obtenir la certification
- Les évaluations certificatives s'effectuent en unités capitalisables sous forme de mises en situation professionnelle
- Chaque bloc de compétences peut être obtenu indépendamment
- Il est possible d'être dispensé des blocs de compétences de matières générales pour les titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur au CAP

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratique sur les plateaux techniques de l'établissement
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs / individuels

CONDITIONS D'ACCÈS

- Candidature possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Prendre contact avec le centre de formation
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage
Détails sur alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet